



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du
18 juillet 2024
#34**

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS

**REJOIGNEZ L'ADLPF POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON**

AFFAIRE MILA



Mila en ce printemps 2024

Il ne fallait pas inviter Mila sur BFM. La chronique d'Élodie Solaris Arrêt sur images du 28 avril 2024 cible l'interview de Mila par Apolline de Malherbe (face à face) du 8 avril 2024. L'émission se présente comme un retour critique sur des sujets traités – trop peu ou mal – dans les médias.

Le sous-titre de la chronique est clair : Mila [voir plus loin] n'est plus seulement une « jeune femme harcelée » : c'est une influenceuse d'extrême droite. Elle dispose d'un pouvoir, et ce pouvoir est toxique. On retrouve ce reproche tout au long d'une chronique très documentée avec des évocations, (de fin mars au courant du mois d'avril) du Point, du site Boulevard Voltaire, de tweets, de Cnews, du Figaro, du collectif féministe Nemesis, de RMC (les grandes Gueules), la liste n'est pas exhaustive.

On a bien compris que lui donner la parole – à Mila – est perçu comme une façon de céder au « buzz » et de participer à la diffusion d'idées « rances » et de favoriser la montée de l'extrême droite.

Cette émission d'Arrêts sur images est une charge politique, partisane ciblant Mila sans la moindre modération : pas étonnant que je sois amené à exprimer les critiques que cette mise en accusation inspire naturellement. Il s'est beaucoup écrit sur Mila, depuis ces jours de janvier 2020 où elle subit l'assaut médiatique d'une meute de cyberharceleurs à connotation lesbophobe, islamique et raciste auquel elle répondit dans des termes d'une indéniable crudité, et dont on peut dire qu'ils sont passés à la postérité.

Mila : les quatre lettres d'un prénom qui projettent dans la sphère publique une infinité de mots. Ces mots se cristallisent en constellations : liberté d'expression, liberté tout court, laïcité, blasphème, féminisme, civilisation, culture, orientation sexuelle, identité, gravitant autour d'un noyau dur, l'islam dans sa version conquérante. À l'exclusion, comme Mila l'a bien précisé à plusieurs reprises, de toute personne ou groupe de personnes de confession musulmane.

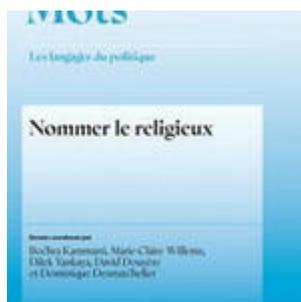
Sommaire

1. Osons dire non !
2. Boulevard Voltaire,
3. Il ne fallait pas inviter Mila sur BMF,
4. Il ne fallait pas l'inviter, Élodie Solaris ?
5. De son nom complet X,
6. Des limites au droit au blasphème ?
7. Mila : L'islamophobie m'a fait glow up (« rayonner »). Soyez islamophobes !
8. Soit on est pour la défense inconditionnelle de Mila soit on est pour son abandon honteux. Il n'y a pas de place pour le « oui mais »,
9. Périlèx : Il n'est point de bonheur sans liberté ni de liberté sans courage.
10. Le poids d'un combat,
11. Qu'est-ce qu'une jeune femme révoltée ?

[Lire la suite](#)



ANTISÉMITISME



Les victimes de l'antisémitisme sont-elles juives ? Le traitement médiatique des attentats antisémites en France

Les 7, 8 et 9 janvier 2015, des attentats visant le journal Charlie Hebdo, des policiers et des juifs sont commis à Paris et à Montrouge. Très rapidement, la formule « Je suis Charlie » devient « le slogan emblématique de ces événements » (Bazin, 2016, p. 156). En parallèle, la formule « Je suis juif » est également mobilisée, notamment pour mettre en avant la particularité des victimes de l'attentat antisémite perpétré dans la boutique Hyper Cacher.

Cependant, elle est largement moins reprise lors de la « marche républicaine » du 11 janvier 2015 (Zachmann, 2016). En dehors de personnes juives qui tendent à revendiquer l'usage du terme pour mettre en avant la spécificité des victimes de l'antisémitisme (Hennebert, 2018), le mot « juif » apparaît en retrait des hommages aux victimes des attentats de janvier 2015, alors même que quatre des dix-sept personnes tuées étaient juives. Cela nous amène donc à étudier la nomination de la judaïcité d'une partie des victimes dans la mémoire de ces événements.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de la revue,
Mots. Les langages du politique, Nommer le religieux,
2024/2 (n° 135)**

Sommaire

1. Corpus,
2. Saisir le contexte d'énonciation des attentats antisémites en France,
 2. 1. Nommer les événements,
 2. 2. Qualifier les crimes,
3. Nommer la judaïcité des victimes d'attentats,
4. Dire l'antisémitisme des attaques contre les juifs.

(...)

La catégorie « juif » ne « dit pas seulement du religieux » (Willems, 2022), mais renvoie aussi à une catégorie raciale, sur la base d'une racisation des personnes (Guillaumin, 2002), qui s'inscrit dans une histoire longue (Englund, 2014). Les rapports sociaux de race (Devriendt et al., 2018) sont d'autant plus fondamentaux lorsque nous évoquons les actes antisémites puisque ceux-ci reposent sur une attribution identitaire qui ne renvoie pas seulement à la dimension religieuse. L'expression « personnes de confession juive » retenue parfois dans les recherches (Hoibian et al., 2016) ne nous semble donc pas appropriée, car elle circonscrit la population juive et les victimes d'antisémitisme à la dimension religieuse. Dans le cadre de nos recherches de doctorat, nous avons forgé l'expression « personnes juives – ou assimilées – » (Hennebert, 2018) qui permet de prendre en compte les processus d'attribution identitaire et d'identification (Dubar, 2010). Cette périphrase inclut alors les personnes qui sont croyantes et/ou pratiquantes, mais aussi celles qui s'identifient comme juives sur la base d'une histoire familiale, d'une culture, etc., et enfin les personnes qui se voient attribuer une identité juive (par antisémitisme notamment) sans pour autant se considérer comme telles. Cette expression invite à ne pas essentialiser les identités juives, mais à prendre en compte les mécanismes sociaux d'autonomination et d'hétéronomination.

(...)

Ainsi, la dissymétrie, ou la particularité du traitement médiatique des actes antisémites en France n'est pas une nouveauté, cependant la spécificité des tueries de 2012 et de 2015 tient au fait qu'il s'agit d'actes identifiés comme terroristes par les pouvoirs publics et les médias et dans un contexte de défense de « l'unité nationale » face au terrorisme.

(...)

En outre, nous avons également exclu les titres implicitement ou explicitement antisémites qui mériteraient un autre traitement. Nous avons sélectionné ce trio (Le Monde, Libération et Le Figaro), car ce sont des titres de la presse quotidienne

d'information générale, et qu'ils sont reconnus à l'international. Par ailleurs, ce trio est classique dans l'étude des médias, ce qui nous a permis de faire des comparaisons plus évidentes que si nous avions choisi une presse spécialisée ou communautaire.

(...)

À partir d'une analyse des entrées lexicales, des cotextes et du contexte, nous avons vu que la judaïcité et le caractère antisémite des attaques contre Ozar Hatorah et l'Hyper Cacher sont nommés. Cependant, ils le sont selon des modalités spécifiques. En effet, les discours centrés sur l'identité nationale compliquent la possibilité d'évoquer la spécificité de certaines victimes, et ce particulièrement face aux discours d'un universalisme républicain fondé sur la non-distinction des personnes, et surtout d'une laïcité (Samuels, 2022) qui encourage à ne pas évoquer les religions, en les reléguant à la sphère privée. Le religieux – ou assimilé – apparaît de manière discrète à travers les toponymes, le terme « juif » (et ses dérivés) ; cependant, le religieux « en tant que tel », le culturel, n'apparaît pas dans le traitement médiatique. Surtout, nous observons deux « sérialités interprétatives distinctes » : celle des attentats et celle des crimes antisémites. Les attentats antisémites existent alors peu comme tels dans le corpus que nous étudions. Le cadrage interprétatif des actes terroristes renvoie à l'universalisme, à l'unité nationale, tandis que celui des actes, crimes et délits visant les juifs repose sur une sérialité interprétative de l'antisémitisme.

[Lire la suite](#)



Les philosémites sont des antisémites qui aiment les Juifs | Textes à l'appui

L'ami Éric Hazan aimait répéter cette boutade. Sauf que c'est plus une boutade depuis quelque temps. Main sur le cœur et larme à l'œil, c'est toute l'extrême droite qui est devenue philosémite avec plein de petits cœurs autour. Dans un retournement extraordinaire, cul par-dessus tête, c'est Mélenchon qui remplace le vieux Le Pen sur le podium de l'antisémite exécré.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Information

« LÀ-BAS SI J'Y SUIS », créée et animée par Daniel Mermet, est une des plus grandes émissions de l'histoire de la radio. Magazine de grand reportage radiophonique né en 1989 lors de la chute du mur de Berlin, diffusée quotidiennement sur France Inter jusqu'en 2014, récompensée par de nombreux prix, rencontrant un grand succès populaire, l'émission se développe aujourd'hui avec succès sur le net, en radio toujours mais aussi en vidéo, en images et en textes.

Sans publicité, sans subvention, le site est exclusivement financé par les abonnements.

Depuis plus de 25 ans et toujours « plus près des jetables que des notables », Là-bas affirme son attachement à la tradition d'un journalisme de contre-pouvoir, sous une forme à la fois populaire, rigoureuse et engagée.

[Lire la suite](#)

EXTRÊME DROITE



Fascisme et nazisme, ces idéologies dites d'extrême-droite alors qu'elles sont nées de l'extrême-gauche révolutionnaire | Atlantico.fr

Depuis 1945, le fascisme serait d'extrême droite et très éloigné de la gauche et de l'extrême gauche.

Curieusement, depuis 1945, il paraît que le fascisme serait d'extrême-droite. Autant dire, à des lieues de la gauche, à l'opposé de l'extrême-gauche et, finalement, pas loin de la droite. Certes, le lapin « fasciste » sorti du chapeau de la gauche n'est pas toujours le même, du « fasciste » Charles de Gaulle au « fasciste » Ronald Reagan, mais la gauche, c'est certain, trône sur le mont Vertu quand il s'agit de faire obstacle au « fascisme ». Oui, avec elle, « le fascisme ne passera pas ! », et elle le prouve ! Elle est enfin unie avec l'extrême-gauche de Jean-Luc Mélenchon qui légitime avec tant d'ardeur antifasciste le viol du droit et les violences physiques contre les agriculteurs, les industriels, les gendarmes...qui insulte et diffame ses adversaires... qui menace le pays de désobéissance civique si le résultat des élections ne lui convient pas... qui célèbre la haine sociale, antilibérale, anticapitaliste, antidémocratique et antisémite. Formidable spectacle où les socialistes qui ont « effacé » les Léon Blum et Michel Rocard, sont rejoints dans la lutte « antifasciste » par les Emmanuel Macron et Gabriel Attal qui ont, par un savant calcul technocratique astral, découvert la vertu de soutenir des « antifascistes » qui jugent que violer, éventrer des femmes enceintes, découper des bébés étaient des « détails », puisqu'ils ne sont que juifs. Ah ! la vertu...

Mais, au fait, le fascisme, c'est quoi exactement ? Et, pendant que j'y suis, qu'est donc cette extrême-gauche de l'ex-trotskiste Jean-Luc Mélenchon ?

Sommaire

1. Fascisme ? Une idéologie de l'extrême-gauche socialiste,
2. Benito Mussolini : l'origine des tensions socialistes entre fascistes, sociaux-démocrates et communistes...
3. Le fascisme face aux cousins staliniens et à la stratégie trotskiste dont a hérité Jean-Luc Mélenchon...
4. L'extrême-gauche mussolinienne au pouvoir...

[Lire la suite](#)



Comment les idées d'extrême droite se sont banalisées dans le monde intellectuel français

ENQUÊTE | La propagation continue des idéologies ultraconservatrices et néoréactionnaires dans l'espace public depuis une vingtaine d'années explique pourquoi une partie des intellectuels médiatiques inclinent vers le Rassemblement national et renoncent désormais au front républicain.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,
Le Monde, le 6 juillet 2024

Sommaire

1. « Levée générale des tabous »,

"« Le juif n'est plus un ennemi pour l'extrême droite, confirme l'historien Laurent Joly, spécialiste de la France de Vichy. L'ennemi qui ronge le pays de l'intérieur pour ce courant, c'est le musulman. » Mais, précise l'auteur de *Naissance de l'Action française* (Grasset, 2015), le mouvement monarchiste reste profondément « révisionniste », au sens où « il considère que le maréchal Pétain fut un "bouclier" qui sauva des juifs français, au mépris de la vérité historique ».

Alain Finkielkraut se défend de tout autre lien avec l'Action française comme de tout ralliement au parti de Marine Le Pen. « Le Rassemblement national[RN] n'est plus pétainiste, mais, entre l'Ukraine et la Russie, il a constamment choisi la Russie, et j'en tire toutes les conséquences », déclare-t-il. Toutefois, le rapprochement, et parfois même le basculement, d'une partie du monde intellectuel français vers les idées d'extrême droite est un long processus, qui s'est accéléré depuis une vingtaine d'années. (...)

Les intellectuels d'extrême droite ont pris le temps de comprendre pourquoi la gauche était culturellement dominante depuis Mai 68 et les mouvements d'émancipation des années 1970. Ils ont veillé à ne plus se cantonner aux officines confidentielles, même si la revue *Éléments*, organe de la « nouvelle droite », recevait sondeurs, éditorialistes et intellectuels mainstream, invités à dénoncer le « gauchisme culturel », la « cancel culture » et le « camp du Bien », à la manière des poncifs trumpistes relayés par le conformisme antiprogressiste ambiant. Non sans complicités journalistiques, ils se sont engouffrés dans les émissions de commentaires où s'est répandue leur idéologie réactionnaire. Et les médias du milliardaire défenseur de l'Occident chrétien Vincent Bolloré sont arrivés, accentuant un mouvement qui avait déjà commencé."

2. Propagandistes du déclin,

"L'offensive médiatique a produit des effets. Certains journalistes sont devenus de véritables courroies de transmission, d'autres ont tout simplement rejoint le RN, comme Philippe Ballard, ancien animateur d'émissions de débats sur LCI, réélu député dans l'Oise. Des convergences idéologiques se sont opérées et une « extrême droite "de gauche" », comme le dit le philosophe Jacques Rancière dans *Les Trente Inglorieuses* (La Fabrique, 2022), s'est peu à peu installée. La bataille idéologique de l'extrême droite a en effet consisté à capter des grandes valeurs démocratiques et de gauche en les vidant de leur substance émancipatrice et universaliste.

(...)

Mais le RN « ne ressemble plus à la vieille extrême droite »,

rétorique Alain Finkielkraut, intarissable contre cette gauche qui ne peut se passer de son meilleur ennemi et qui semble s'exclamer, affirme-t-il : « Le fascisme ne trépassera pas ! » Dans un entretien accordé en janvier 2022 à La Revue des deux mondes, l'historien Marcel Gauchet est explicite : « Tout cela est mort et enterré ou ne subsiste plus qu'à l'état résiduel. » L'ancien rédacteur en chef de la revue Le Débat en est convaincu : « Est réputé d'extrême droite le discours politique hostile à une immigration hors de contrôle et aux effets du multiculturalisme. » Et de conclure : « L'étiquette d'extrême droite fonctionne en réalité comme le moyen de disqualifier un discours qui dérange par rattachement à un passé honni. »"

3. « Trahison des clercs »,

"Dans une tribune parue le 21 juin dans Libération, l'historien Patrick Boucheron, professeur au Collège de France, estime qu'« Emmanuel Macron est sorti de l'histoire ». Ou bien il y rentrera « pour y occuper la place la plus infâme qui soit en République, celle des dirigeants ayant trahi la confiance que le peuple leur a accordée en ouvrant la porte à l'extrême droite, d'abord en parlant comme elle ». Une partie de la Macronie n'a, en effet, pas cessé de manier le vocable de la rhétorique ultraconservatrice, à l'image de Frédérique Vidal, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, annonçant, le 14 février 2021, diligenter une enquête sur l'« islamo-gauchisme à l'université », ou bien du ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, assurant dans un colloque à la Sorbonne, en janvier 2022, que le « wokisme » était un « virus » auquel il fallait trouver le « vaccin ».

Des propos qui ont indigné de nombreux chercheurs, en particulier parce qu'il s'agit de termes utilisés en permanence par l'extrême droite, comme Marine Le Pen, qui déclare aujourd'hui que « le bloc islamo-gauchiste prône la disparition de l'ensemble de nos libertés » (Le Figaro, 16 juin), ou Eric Zemmour, expliquant à ses électeurs que « la propagande wokiste endoctrine[leurs] enfants à l'école ».

Si le RN parvient au pouvoir, « un certain nombre d'intellectuels de droite, mais aussi de gauche, porteront une grave responsabilité », prévient Serge Audier, notamment en raison de « la guerre culturelle quotidienne pour acculer l'ensemble de la gauche et des écologistes dans un statut de minorité clivante, bobo, islamo-gauchiste, woke, etc. ». Le fait que « certains des intellectuels les plus médiatisés à droite – Alain Finkielkraut, Luc Ferry, Pascal Bruckner, Michel Onfray, etc. – ciblent prioritairement le NFP [Nouveau Front populaire], avec la caisse de résonance de puissants médias, est une nouvelle "trahison des clercs" qui risque de contribuer à l'effondrement démocratique en cours », dit-il."

4. Sentiment de déclassement,

"La gauche n'est pas non plus épargnée dans ses responsabilités. Historien de l'immigration, Gérard Noiriel trouve « symptomatique » que « le cri d'alarme » lancé il y a une vingtaine d'années par le philosophe américain Richard Rorty (1931-2007) ait été « complètement ignoré chez nous ». Celui-ci craignait que « le ressentiment qu'éprouvent les Américains peu instruits à l'idée de se voir dicter leurs manières par les diplômés universitaires » aboutisse à l'élection d'un « homme fort qui remettrait en cause les acquis dans la lutte contre les discriminations, le sexisme et le racisme », écrivait-il en 1998. Un texte « prémonitoire », rédigé une vingtaine d'années avant

l'élection de Donald Trump. Les législatives n'étant qu'un préalable à l'élection présidentielle de 2027, « voilà ce qui nous guette aujourd'hui en France », prévient Gérard Noiriel.

(...)

L'un des points d'orgue de la confusion précipitée par la dissolution de l'Assemblée, c'est celui d'une partie des intellectuels français juifs prêts à voter pour le RN. Le retournement le plus saisissant est sans doute celui de Serge Klarsfeld. L'avocat et président des Fils et filles de déportés juifs de France a expliqué que, entre le NFP et le RN, il donnerait sa voix au second qui, dit-il, a fait sa « mue », « soutient Israël » et serait devenu « pro-juif ». Le couple Klarsfeld a même reçu, dans son appartement, le 19 février 2024, la présidente du RN, fille de Jean-Marie Le Pen, l'ancien leader du Front national qui expliquait en 1987 que les chambres à gaz étaient « un point de détail » de l'histoire de la seconde guerre mondiale."

5. Signifiants chargés et puissants.

"« Ça fout un coup », remarque l'écrivain Régis Debray. Il faut dire que ce « gaulliste d'extrême gauche », tel qu'il se définit lui-même en riant, connaît bien le célèbre chasseur de nazis. Compagnon de route du Che, Régis Debray a même préparé avec Serge Klarsfeld, depuis le Chili d'Allende, en 1972, l'enlèvement de Klaus Barbie, criminel nazi qui fit torturer Jean Moulin et ordonna la déportation de milliers de juifs, dont 44 enfants d'Izieu (Ain). L'opération a échoué, même si Barbie sera finalement extradé onze ans plus tard. Mais une amitié s'était nouée. Depuis L'Exil à domicile (Gallimard, 2022), Régis Debray se tient le plus souvent à l'écart de la mêlée. Sollicité par Le Monde afin d'analyser le chavirement politique historique en cours, l'ancien chargé de mission pour les relations internationales auprès de François Mitterrand, entre 1981 et 1985, ne cache pas son « trouble » devant « le passage de gauche à droite de nombre d'intellectuels juifs ».

Justifiant son choix, Serge Klarsfeld dit aujourd'hui que le RN est devenu « philosémite » et que « les musulmans ne manifestent pas leur attachement à la France ». Pourtant, remarque Régis Debray, « depuis l'affaire Dreyfus, les juifs sont ancrés à gauche. Et une partie de mes amis, que je considérais comme partisans de l'universel, semblent s'être repliés, face aux attaques, sur leur particularisme ». Si la recrudescence de l'antisémitisme est indéniable depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 en Israël, « elle doit nous alerter mais pas nous faire oublier le massacre en cours à Gaza appuyé par l'extrême droite israélienne », explique Régis Debray.

(...)

Alain Finkielkraut se souvient que son père disait, avant de prendre sa décision chaque veille d'élection : « Est-ce bon pour les juifs ? » Et déclare : « Moi, je ne me suis jamais posé cette question, mais pour la première fois aujourd'hui je vote aussi en tant que juif. » Alain Finkielkraut souligne qu'il a voté au premier tour pour un candidat Ensemble. Régis Debray considère que « substituer l'ethnique au politique a quelque chose d'attristant. Aujourd'hui, on vote en fonction de son identité familiale, non d'un projet collectif. Ce n'est pas ce qu'on appelait la gauche, non ? Essayons de la sauvegarder ». Il signale qu'il a voté de son côté NFP. « Les voix juives sont plurielles, irréductibles aux personnalités médiatiques que l'on présente comme des défenseurs d'Israël ou des juifs, alors qu'elles sont principalement des porte-parole d'une offensive idéologique dont la proximité avec l'extrême droite, tant en France qu'en Israël, ne cesse de se

préciser », analyse, quant à lui, le philosophe Ivan Segré, auteur de Misère de l'antisionisme (Editions de l'éclat, 2020).

Rarement une campagne électorale aura mobilisé autant de signifiants aussi chargés et puissants. Et il n'est pas indifférent que la figure du maréchal Pétain soit revenue ces dernières années sur le devant de la scène, notamment par Eric Zemmour, qui a voulu imposer ses mots, ses thèmes et ses haines. Et qui a notamment popularisé la notion complotiste et xénophobe du « grand remplacement ». Sans doute ne faut-il pas minorer ce « transcendantal pétainiste de la France », analysé par le philosophe Alain Badiou, qui consiste à imputer une crise morale nationale à un événement émancipateur : 1789 pour les contre-révolutionnaires, le Front populaire pour Pétain, Mai 1968 pour la droite extrême d'aujourd'hui. Sans doute convient-il également de rappeler, avec l'historien israélien Zeev Sternhell (1935-2020), que le parti de la famille Le Pen incarne « le refus des valeurs intellectuelles et morales des Lumières françaises ». Contrairement à ce que disait Marx, l'histoire ne se répète pas toujours sous la forme d'une farce. Il est encore temps d'empêcher cette étrange défaite et, afin d'éviter une nouvelle trahison des clercs, toujours possible de sortir d'un « ni-ni » mortifère."

[Lire la suite](#)



FÉMINISME & LAÏCITÉ



Maria Deraismes : pionnière du féminisme et de la laïcité en France

Maria Deraismes, née le 17 août 1828 à Paris et décédée le 6 février 1894 à Saint-Mandé, est une journaliste, écrivaine et militante française pour les droits des femmes et la laïcité. Elle est une figure pionnière du féminisme en France et l'une des premières femmes à être initiée en franc-maçonnerie.

[Écouter la suite](#)



IMMIGRATION & LAÏCITÉ



"Principes de la République", laïcité, intégrité territoriale : ce que contiennent les décrets d'application de la loi immigration publiés au JO

Bien que décrié par la gauche et des organisations militantes pour les droits humains, plusieurs décrets d'application de la loi immigration sont parus au Journal officiel, mardi 16 juillet.

Sommaire

1. Respect des "principes de la République",
2. Dispositif de refus "des conditions matérielles d'accueil" renforcé,
3. L'emploi des étrangers sans autorisation, sanctionné.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU CANADA



Loi sur la laïcité : le juge de la Cour suprême Mahmud Jamal se récusé | JDQ

Le juge de la Cour suprême Mahmud Jamal se retirera finalement du dossier de la loi sur la laïcité, comme le réclamait Québec, en raison de son rôle dans la contestation judiciaire lancée en 2019.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN BELGIQUE



Laïcité : quand le chien berger devient enragé

La laïcité se rêve en chien berger de la démocratie. Mais quand le chien berger mord ceux qu'il est censé protéger, un vaccin s'impose. Cette chronique a fait l'objet d'un droit de réponse du Centre d'Action Laïque (voir ci-dessous).

Sommaire

1. Une chronique d'Éric de Beukelaer, prêtre,
2. Neutre et bienveillant ?
3. Droit de réponse de la présidente du CAL à l'article d'Éric de Beukelaer, par Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



La laïcité en France : une histoire de liberté, de conflits et de polémique

Dans cette vidéo, plongez dans l'histoire fascinante de la laïcité en France, de ses origines médiévales à nos jours.

Découvrez comment la séparation entre l'Église et l'État s'est instaurée, en passant par la Révolution française, les lois scolaires de Jules Ferry, et la loi de 1905.

Apprenez pourquoi la laïcité est cruciale aujourd'hui, garantissant à chacun la liberté de conscience.

[Voir la vidéo](#)



LAÏCITÉ EN SUISSE



Loi sur la laïcité à Genève : la justice interdit la procession de Saint-Pie X

Le Tribunal fédéral valide la décision de l'État en raison du refus par la fraternité traditionaliste de signer la charte inscrite dans la loi.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien, La Tribune de Genève, le 15 juillet 2024

(...)

C'est non. La Fraternité Saint-Pie X située à l'oratoire Saint-Joseph de Carouge ne pourra pas faire de procession dans la rue. La décision du Tribunal fédéral vient de tomber: elle donne raison à l'État de Genève, lequel refusait d'accorder au groupe religieux traditionaliste l'autorisation d'organiser un cortège rassemblant entre 100 et 300 personnes dans l'espace public à l'occasion de la Fête-Dieu.

La problématique s'inscrit dans l'application de la loi sur la laïcité entrée en vigueur en 2019. Selon son règlement, seules les organisations religieuses admises à avoir des relations avec l'État peuvent demander l'autorisation d'organiser des manifestations religieuses culturelles sur le domaine public.

(...)

C'est précisément cet élément qui a conduit les juges à valider le refus adressé par le Département de la sécurité en 2022. Car les juges du Tribunal fédéral ont déjà été sollicités pour trancher des cas genevois similaires, parmi lesquels la question des baptêmes évangéliques dans le lac, également refusés. En revanche, ils ont permis en 2023 à la paroisse Sainte-Claire de l'Église catholique romaine d'organiser une procession identique à celle requise par le mouvement traditionaliste. Pour la justice, l'interdiction faite par l'État genevois avait alors été qualifiée de disproportionnée.

Alors pourquoi cette différence de traitement? Précisément en raison de la charte que les organisations religieuses doivent signer depuis 2019 à Genève. Ainsi, l'arrêt du Tribunal fédéral déboutant la Fraternité Saint-Pie X renvoie à la législation genevoise (en Suisse, la relation entre religion et État est une prérogative cantonale). Et d'après sa loi sur la laïcité de 2019, une organisation religieuse souhaitant entretenir des relations avec l'État doit, entre autres, « avoir signé et respecter la déclaration d'engagement ».

(...)

Si son communiqué n'indique pas clairement les motifs du refus de la convention, il dénonce « la liberté compromise de faire état des positions de l'Église catholique sur certains sujets », avant d'écrire: « Faudra-t-il censurer la Bible? »

Enfin, l'oratoire Saint-Joseph accepte uniquement d'être enregistré comme Église catholique romaine. Mais reconnaît par la même occasion que « sa situation est particulière » et que celle-ci relève d'une « problématique interne ».

En réalité, la relation entre Saint-Pie X et l'Église catholique romaine est historiquement émaillée de profondes divergences. Parmi celles-ci, le refus par la fraternité de l'œcuménisme et de l'abandon du latin dans la célébration de la messe.

[Lire la suite](#)



PORT DE L'ABAYA



Laïcité : les inquiétants projets du NFP | Atlantico.fr

L'Insoumis Rodrigo Arenas, fraîchement réélu, dit être favorable à la suppression de la note de service sur l'interdiction de l'abaya à l'école.

Sommaire

1. Lors d'un débat télévisé sur BFMTV lundi 8 juillet, le député LFI Rodrigo Arenas a dit être favorable à la suppression de la circulaire sur l'interdiction de l'abaya à l'école. Des propos approuvés par l'ancienne ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem. Que dit cette circulaire, émise par Gabriel Attal (alors ministre de l'Éducation nationale) le 31 août 2023 ?
2. Rodrigo Arenas estime « faire confiance aux chefs d'établissement » pour interdire l'abaya en cas de « trouble à l'ordre public ». Il ajoute que nous avons en France un « ministère de l'éducation nationale et pas de l'instruction nationale ». En quoi ce raisonnement vous semble-t-il problématique ?
3. Sur le fond, en quoi l'abrogation de cette circulaire ne changerait en rien le problème de l'abaya à l'école ?
4. Cette circulaire a-t-elle permis de réaffirmer la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux dans les établissements scolaires ?

[Lire la suite](#)



PORT DU VOILE



France | L'interdiction du port du foulard dans le sport en France met au jour l'existence d'une politique du « deux poids, deux mesures » discriminatoire à la veille des Jeux olympiques et paralymp...

Dans sa réponse inadéquate à une lettre conjointe demandant une levée des interdictions du port du voile, le CIO a botté en touche. L'interdiction faite aux athlètes françaises portant le foulard de participer aux Jeux olympiques bafoue le droit international relatif aux droits humains et révèle l'hypocrisie discriminatoire des autorités françaises et la faiblesse et la lâcheté du Comité international olympique (CIO), a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport publié à la veille des Jeux olympiques de Paris.

Intitulé « On ne respire plus. Même le sport, on ne peut plus le faire. » Les atteintes aux droits humains des femmes et des filles musulmanes causées par l'interdiction du foulard dans le sport en France, le rapport présente les conséquences dévastatrices qu'ont les interdictions du port du foulard pour les femmes et les filles musulmanes dans le sport à tous les niveaux en France.

[Lire la suite](#)



SAMUEL PATY



Assassinat de Samuel Paty : la sœur de l'enseignant dépose un recours pour que la responsabilité de l'État soit reconnue

Mickaëlle Paty avait adressé un courrier à des membres du gouvernement pour d'obtenir "la reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État". En l'absence de réponse, elle a déposé un recours ce mardi 9 juillet.

[Lire la suite](#)





Mort de Samuel Paty : sa sœur saisit la justice pour faire reconnaître la responsabilité de l'État

Le 15 mars, Mickaëlle Paty avait demandé à l'État lui-même de reconnaître sa responsabilité dans l'attentat qui avait visé mortellement son frère, le 16 octobre 2020. Face à son silence, elle se tourne désormais vers le tribunal administratif de Nice.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it)